même résultat. L'épine dorsale est-elle trop longue, trop flexible alors pour transmettre aux membres antérieurs l'impulsion que leur communiquent les membres postérieurs, elle fléchit sous cet effort, se raccourcit, et permet ainsi aux membres de se rapprocher et de s'atteindre; l'épine dorsale est-elle trop courte, les membres doivent nécessairement se heurter dans la marche, puisque l'espace que leur longueur leur permet d'embrasser surpasse en étendue celui dont l'épine peut donner la mesure. Mêmes effets doivent être produits, lorsque les membres antérieurs sont portés en arrière de la ligne d'aplomb, puisqu'ils sont ainsi rapprochés des membres postérieurs et plus immédiatement exposés à leur atteinte; mêmes effets encore, lorsque les membres antérieurs sont trop chargés par le grand poids des épaules.

Outre ces causes toujours efficientes du défaut de forger, il en est d'autres dont l'action n'est que momentanée. Ainsi, les animaux qu'ont épuisés de pénibles fatigues sont quelquefois exposés à ce défaut, parce que leurs forces musculaires affaiblies sont insuffisantes pour donner à leur épine dorsale la *rigidité* nécessaire à la transmission des mouvements impulsifs communiqués par les membres postérieurs. Il en est souvent de même, et pour le même motif, des jeunes chevaux d'ailleurs bien conformés, qui ne sont pas arrivés à l'entier développement de leurs forces; mais, comme la cause qui le produit, le défaut n'est que momentané, et disparaît avec elle.

Dans l'un ou l'autre des cas que nous venons d'examiner, le défaut est produit parce que les membres postérieurs ont exécuté leurs mouvements et parcouru leur espace avant que les membres antérieurs aient complétement exécuté leur action; en d'autres termes, parce que les mouvements des membres de devant et de derrière qui devraient être simultanés ne sont que successifs. On aura trouvé le remède au mal, si l'on parvient à ramener les choses dans leurs conditions normales, c'est-à-dire à hâter l'action des membres antérieurs et à retarder celle des membres postérieurs.

La ferrure peut-elle produire ce résultat? L'expérience a démontré que lorsqu'on abattait les talons d'un pied, en laissant à la pince toute sa hauteur, le lever du membre se trouvait hâté, et que *vice versâ* ce lever se trouvait retardé lorsqu'on abattait la pince en laissant aux talons toute leur élévation.

On a cherché à expliquer théoriquement ces faits, et l'on a dit que dans le premier cas l'accélération du lever se trouvait effectuée, parce qu'en abattant les talons et laissant sa hauteur à la pince, on augmentait la longueur du bras du levier de la force antagoniste des tendons, d'où résultait pour ces organes un tiraillement douloureux qui déterminait instinctivement l'animal à lever son membre et à se soustraire à la pénible sensation qu'il éprouvait. Dans le second cas, au contraire, en laissant aux talons toute leur hauteur, et en abattant la pince, on soustrait les tendons suspenseurs à la douleur et l'on retarde ainsi le lever du membre.

Quoi qu'il en soit de cette explication, d'ailleurs satisfaisante, les faits étant reconnus vrais, rien de plus simple que de trouver un mode de ferrure efficace pour réparer le défaut de forger.

Le cheval forge, avons-nous dit, parce que les membres antérieurs sont trop lents dans leur action, et les membres postérieurs trop rapides au contraire. Pour accélérer le lever des premiers, on abattra les talons, on laissera à la pince toute sa hauteur, et l'on adaptera au sabot un fer (*fig.*227) épais en pince et

Fig. 227.



Fig. 228.



aminci en éponges; la voûte en sera rétrécie si le cheval forge en voûte, et les éponges tronquées, amincies et incrustées dans la corne, s'il s'atteint en éponges. Quant aux membres postérieurs, on parera la pince sans toucher aux talons, et l'on adaptera un fer (*fig.* 228) muni de forts crampons et dont la pince sera tronquée sur sa rive externe et amincie en biseau aux dépens de sa face inférieure.

§ III. — Du cheval qui se coupe, des causes de ce défaut, des moyens d'y remédier.

En terme d'hippiatrique, on dit qu'un cheval *se coupe*, lorsque dans ses allures l'un des membres des bipèdes antérieur ou postérieur heurte et blesse en se levant le membre correspondant qui pose sur le sol; si le cheval ne fait que s'atteindre sans se blesser, on dit qu'il *se frise*, et enfin il *s'entre-taille*, lorsque ses deux membres sont réciproquement blessés l'un par l'autre.

Les régions des extrémités inférieures qui sont heurtées dans le lever du membre ne sont pas toujours les mêmes. Il est des chevaux qui se blessent à la couronne, d'autres au boulet, et ce sont les plus nombreux, d'autres enfin au canon et au genou. Ce défaut est assez grave pour mettre souvent les animaux dans l'impuissance de rendre des services. Chez les chevaux qui se coupent et s'entre-taillent, les extrémités blessées et continuellement déchirées par le heurt répété du fer deviennent souvent le siége d'abcès ou de javarts cutanés et même tendineux qui déterminent l'engorgement des membres et des claudications quelquefois très-longues.

Le défaut de se couper est plus commun dans les jeunes chevaux que dans les animaux qui ont acquis toutes leurs forces. Conséquence chez les premiers de la faiblesse inhérente à leur jeune âge, il disparaît ordinairement lorsqu'ils sont arrivés à leur plus grand développement, pourvu que leur constitution se trouve dans des conditions normales. Lorsqu'il se rencontre dans les seconds, ce qui est encore assez fréquent, il doit être attribué soit à l'affaiblissement de leur économie, soit au vice de leur conformation et aux défectuosités de leurs aplombs. Ainsi il est d'observation que les animaux faibles de consti-